

J'ai essayé de rapporter aussi fidèlement que possible au Sénat, au gouvernement et au public certains faits concernant le textile. J'espère que mes propos ont été considérés ou interprétés comme une tentative de collaboration constructive. Je tiens à remercier le sénateur Asselin, le sénateur Bourget, le sénateur Grosart, notre leader du gouvernement et tous les autres qui m'ont facilité la tâche d'étaler au grand jour certains aspects de cette importante question. J'ose espérer que ce ne fut pas en vain.

[Français]

L'honorable Martial Asselin: Honorables sénateurs, je voudrais, à ce stade, proposer une motion, car je pensais que le sénateur Desruisseaux, à la fin de son discours, proposerait que cette interpellation soit déferée au comité approprié du Sénat, pour étude plus approfondie du pro-

blème, puisque le but de cette interpellation, survenue au Sénat, était je pense, d'attirer l'attention de nombreuses organisations qui s'occupent de l'industrie du textile. Je croirais, de plus, que, même si un débat important a eu lieu en cette Chambre, alors que plusieurs sénateurs ont pris la parole à ce sujet, l'intérêt public voudrait en connaître davantage sur les politiques du gouvernement concernant le textile. C'est pourquoi, étant donné le débat qui s'est déroulé ici, je pense qu'il serait approprié que je propose, et j'en fais la motion formelle, que cette interpellation soit déferée pour étude au comité sénatorial des banques et du commerce, afin d'en faire une étude plus approfondie.

[Traduction]

(La motion est adoptée.)

(Le Sénat s'ajourne à 2 heures demain.)